Aix-les-Bains (73) : un étudiant en droit condamné pour apologie du terrorisme et détention d'images pédopornographiques

27/10/2020 à 11h41



Un étudiant en droit de 26 ans était jugé ce lundi 26 octobre en comparution immédiate pour apologie du terrorisme sur internet. Des faits commis au lendemain de l'attentat sur Samuel Paty. Il détenait aussi des images pédopornographiques.

Entre le 16 et le 17 octobre, il avait chatté sur le forum Jeuxvideo.com et s'était répandu : « **Votre population est vieillissante et mourante. On est déjà dans votre police et votre armée. Le Bataclan c'était qu'une mise en bouche. Un de tes frères a perdu la tête.** » Au lendemain de l'attentat islamiste contre Samuel Paty, ce post a fait l'objet d'un signalement auprès de l'Office central contre la cybercriminalité. Âgé de 26 ans, l'homme au profil de geek et habitant Aix-les-Bains, **s'est défini comme « à moitié maghrébin et à moitié français ».**

> *« J'ai voté Marine le Pen mais je partage surtout les idées d'Éric Zemmour. J'estime que l'islam est une religion liberticide. »*

[…] Pour l’expert psychiatre qui l’a vu en entretien, il souffre d une vraie « fragilité psychologique, d’une dichotomie éducative et il nie son arabilité ». Le père du prévenu a d’ailleurs confirmé que son fils n’était pas musulman pratiquant puisqu’il buvait de l’alcool et mangeait du porc. Après en avoir délibéré, le tribunal a souligné la personnalité « inquiétante » du prévenu et l’a reconnu coupable des faits en le condamnant à une peine de six mois de prison ferme, sans mandat de dépôt […]

ledauphine.com

(merci à René)